

RASSEMBLEMENT



POUR LE LIBAN

FRANCE

Processus de paix : Quel avenir pour le Liban ?

Paris, Mai 2000

A- Introduction

B- La Syrianisation du Liban depuis les accords de Taëf

- 1- Rappel historique
- 2- Rafic Hariri : de l'illusion à l'échec
- 3- Le nouveau régime libanais

C- Le processus de paix : place du Liban

- 1- Le Sud-Liban : carte maîtresse de Hafez El Assad
- 2- Les stratégies israéliennes
- 3- La Syrie réagit : la reprise des négociations
- 4- Israël entre cynisme et ambiguïté
- 5- Le jeu risqué de Hafez El Assad
- 6- La démission des autorités libanaises

D- Le rôle de la France

E- Solutions

F- Conclusion

G- Annexes

A- Introduction

Voici déjà près de 10 ans que le Liban a été vassalisé par la Syrie après la chute le 13 octobre 1990 du palais présidentiel de Baabda, dernier bastion de sa souveraineté.

A l'heure où, dans un mélange d'euphorie et de tension, la donne du Moyen Orient semble bouger, l'absence du Liban nous interpelle. Cependant, pour peu que l'on suive les déclarations et analyses faisant état d'un marché syro-israélien aux dépens des intérêts du Liban, il y a de quoi s'inquiéter et surtout d'être dérouté par le silence des chancelleries à ce sujet. Pas un officiel arabe ou occidental n'infirme cette éventualité ou pour le moins parle d'affabulation.

Et si certains ont cru que les Etats-Unis avaient abandonné le Liban à la Syrie, le temps de trouver une issue au conflit Israélo-Arabe, tout laisse penser aujourd'hui qu'il est un élément central des négociations syro-israéliennes, et ce dans la logique d'une politique américaine qui a malheureusement trop souvent perçu le pays du cèdre non comme un sujet mais objet négociable d'une paix régionale.

L'annonce du retrait de l'armée israélienne du Sud-Liban d'ici le 7 juillet laisse entrevoir beaucoup d'espoir mais aussi des craintes.

Les événements qui se sont succédé depuis le 15 décembre 1999, date de la reprise officielle des négociations syro-israéliennes, démontrent que rien n'est figé dans cette région.

Ceci implique une vigilance accrue et constante pour lire entre les lignes et comprendre ce qui se trame pour la région et en premier lieu pour le Liban.

L'annonce de l'échec des pourparlers entre syriens et isaréliens suite à la rencontre de Sheppardstown le 3 janvier, l'ambiance pessimiste suscitée après le sommet Clinton-Assad à Genève le 30 mars, et les différentes déclarations des acteurs concernés depuis nous incitent à beaucoup de prudence dans l'analyse.

Pour mieux comprendre ce qui se passe aujourd'hui et tracer des perspectives d'avenir, il est utile de faire un retour au passé afin de restituer les objectifs des différents acteurs (syriens et israéliens en l'occurrence).

B- La Syrianisation du Liban depuis les accords de Taëf

1- Rappel historique

Suite aux accords de Taëf en 1989, la constitution de la "2ème République" a mis en place un exécutif tricéphale ("Troïka" composée des 3 présidents) qui a abouti à en faire un simple jouet entre les mains de la Syrie. Pour les amis traditionnels du Liban, à commencer par la France, et ce malgré nos avertissements, le Liban devait patienter, prendre le temps de panser ses plaies, et s'atteler à la reconstruction et à la réconciliation en attendant une évolution régionale qui déboucherait sur la paix et, par conséquent, sur une souveraineté retrouvée.

Or, les faits sont là : Aujourd'hui, le Président syrien Hafez El Assad fait la pluie et le beau temps à Beyrouth. C'est à partir de Damas que tout est décidé.

La Syrie a « légalisé » sa mainmise sur le Liban dès le 21 mai 1991 par la signature d'un accord dit « de fraternité, de coopération et de coordination ». Sous ce titre fraternel, se cache une autre réalité, celle de la « vassalisation du Liban », première étape à son annexion.

La seconde étape fut la signature d'un « accord de sécurité et de défense » qui a donné une carte blanche « légale » aux agissements des services secrets syriens (les fameux Moukhabarats) sur le territoire libanais.

Enfin, côté politique, la Syrie procède à la mise sous sa coupe du parlement libanais. En effet, en 1991, pour la première fois dans l'histoire d'une "démocratie moderne", on assista à la nomination de quarante députés. Inutile d'évoquer, dans ces conditions, l'allégeance aveugle des heureux "nommés" à la Syrie.

Par ce jeu cynique, la Syrie tendait à montrer au monde, un Liban cicatrisant ses blessures, voulant effacer les séquelles de la guerre et renouant avec la démocratie. Ainsi, le pouvoir en place organisa des élections législatives au mois d'août 1992. 87% des libanais les boycottèrent refusant de se plier à cette mascarade électorale au nom d'un principe qui fit florès sur les murs de Beyrouth : « Pas d'élections sous occupations ».

2- Rafic Hariri : de l'illusion à l'échec

Ayant boycotté en 1992 les premières élections législatives sous occupations, les libanais s'attendaient au soutien des démocraties qui n'ont de cesse de se prévaloir des grands principes de Liberté.

Peine perdue ! Au contraire, la chape de plomb et la loi du silence médiatique se firent plus pesantes. Au lendemain des pseudo-élections, Rafic Hariri, qualifié d'homme providentiel, fut nommé premier ministre.

Poisson pilote de l'Arabie Saoudite dont il a acquis la nationalité, M. Hariri a été depuis 1984 de toutes les combinaisons libanaises, jouant l'intermédiaire "argenté" entre les différentes factions et ce, depuis l'organisation des conférences de réconciliation inter-libanaises à Genève puis à Lausanne en mars 1984 en passant par l'accord tripartite de Damas en 1985 entre les milices druzes, chiïtes et les Forces Libanaises dirigées à l'époque par Elie Hobeika, jusqu'aux accords de Taëf en 1989 dont il fut le principal bailleur de fonds.

« La phase de la reconstruction » durant les « années Hariri » à la tête du gouvernement se fit au prix d'une corruption généralisée, qui transforma le pays en véritable "propriété privée" du premier ministre. Les syriens, maîtres du Liban, laissèrent faire, y trouvant largement leur compte. L'espoir en l'avenir et un retour à la vie après plus de 20 ans d'épreuves amena nombre de Libanais à se résigner, dans un premier temps, devant cette répartition des rôles. Mais il leur faudra vite déchanter.

Evincé du pouvoir en novembre 1998, M. Hariri laisse un bilan particulièrement lourd. Le Pays du Cèdre mis en coupe réglée est en état de coma économique, lesté par une dette de 22 milliards de dollars très difficilement remboursable. Comment expliquer l'explosion de la dette et les facilités d'emprunt dont continuera à bénéficier le gouvernement Hariri ?

L'explication sera donnée en partie par le journal "Al-Kifah-Al-Arabi" du 28 Avril 1998 qui révélera l'existence d'un arrangement secret sur la question des réfugiés palestiniens au Liban entre le gouvernement Hariri et l'administration américaine. En contrepartie de l'implantation définitive des Palestiniens au Liban, Washington procéderait à une remise de la totalité de la dette libanaise à son égard (d'un montant de 5 milliards de dollars) et au déblocage d'une aide de 10 milliards de dollars pour la réalisation de cette opération menée en accord avec le Canada et les pays européens .

Le Liban abritant 380.000 réfugiés palestiniens, leur enracinement définitif - qui fait partie d'un plan américain de longue date - et leur éventuelle naturalisation provoqueraient un tel bouleversement qui réduirait à néant le fragile équilibre communautaire sur lequel repose ce pays de 10452 Km² et de 3,5 millions d'habitants. Ceci ferait perdre au pays sa personnalité atypique qui en fait un lien irremplaçable entre l'Orient et l'Occident, et le seul pays « arabe » à avoir su faire vivre une véritable démocratie durant près de 30 ans de 1943 à 1975.

3- Le nouveau régime libanais

Fin 1998, certes il y a eu un changement de personnes à la tête de l'Etat libanais (« élection/désignation » par le président syrien d'Emile Lahoud à la présidence de la République, formation d'un nouveau gouvernement sous la présidence de Sélim Hoss), suivie d'une volonté de changement affichée par les nouveaux responsables en place. Mais les pratiques et le mode de gouvernement, calqués sur le système en cours à Damas, restent inchangés.

Les Droits de l'homme et du citoyen sont quotidiennement bafoués au Liban. Arrestations régulières d'opposants - généralement proches du général Michel Aoun -, interrogatoires musclés et obligation faite aux détenus de signer des papiers les engageant à cesser toute action politique, sont monnaie courante. Les rapports annuels d'Amnesty International et des Associations de défense des Droits de l'Homme condamnent systématiquement les agissements du régime libanais vis-à-vis de ses citoyens, tout comme son silence à l'égard du dossier des centaines de Libanais détenus illégalement dans les prisons syriennes.

La presse est plus que jamais muselée et se voit dans l'obligation de pratiquer une autocensure humiliante. L'opposition à l'occupation syrienne n'ayant pas accès aux médias, le seul discours accepté, ressassé, martelé, est celui de « l'unité de destin entre la Syrie et le Liban ».

La justice sélective règne. Sans pitié à l'encontre des opposants, elle est totalement inopérante lorsqu'il s'agit de condamner les agissements des partisans de la mainmise syrienne sur le pays.

La situation économique et financière du pays est catastrophique. Un héritage certes du gouvernement précédant, mais que les dirigeants actuels, dans le contexte de soumission qui est le leur, n'ont aucun moyen de résorber. 22 milliards de dollars de dette publique (soit 130 % du PIB), un déficit budgétaire dramatiquement élevé, une corruption endémique, une multitude d'accords imposés au pays par la Syrie entraînant la destruction de pans entiers de l'économie nationale au profit des produits syriens, et le remplacement d'une main-d'œuvre libanaise habituée à des salaires décents par des travailleurs syriens toujours plus nombreux acceptant des salaires de misère (10 dollars la journée), ont mis le pays à genoux.

A mentionner aussi la poursuite effrénée du saccage des paysages libanais (carrières à ciel ouvert, bétonnage anarchique). Ces saccages visibles à l'oeil nu, dénoncés par les associations de défense de l'environnement, n'épargnent même pas les sites archéologiques les plus réputés. On est à même de se demander s'il n'y a pas la volonté d'organiser l'insolvabilité touristique du pays en l'amputant ainsi d'une source de revenus majeurs pour l'avenir et ce au plus grand profit de la Syrie.

Reste, parmi tant d'autres, un dossier des plus graves : celui des naturalisations. A l'occasion de deux lois récemment votées, des centaines de milliers de Syriens ont pu avoir accès à la nationalité libanaise de manière totalement arbitraire. Certaines demandes ne comportaient que les nom et prénom du postulant à la nationalité, aucune autre condition n'ayant été jugée nécessaire.

Ce dossier scandaleux achève en fait le processus de syrianisation du Liban. En effet, à l'occupation militaire du pays et à l'hégémonie syrienne imposée à toutes les institutions étatiques libanaises, est venue s'ajouter la métamorphose de l'identité même de la société. Le constat malheureux en a été fait lors des scrutins organisés depuis lors, quand des milliers d'autocars venant de Syrie, transportant ces nouveaux naturalisés, qui brandissaient des photos à l'effigie d'Assad, ont participé aux élections législatives et municipales. Ainsi, parallèlement au déséquilibre démographique, le jeu démocratique a été également faussé, permettant systématiquement de faire pencher le résultat des scrutins en faveur de la classe politique inféodée à Damas.

C- Le processus de paix : place du Liban

1- Le Sud-Liban : carte maîtresse de Hafez El Assad

Au cours des années «Hariri », alors qu'un semblant de paix et de sécurité régnait dans la majeure partie du pays et que les principales milices avaient été « officiellement » désarmées - à l'exception du Hezbollah et d'Amal (milices prosyriennes)- la tension s'est maintenue dans le sud-Liban, à présent, seule zone de confrontation encore en activité, du conflit israélo-arabe, contrairement à la ligne de cessez-le-feu syro-israélien sur le Golan où le calme le plus total règne depuis 1973.

Quant au Hezbollah, armé et financé par l'alliance stratégique syro-iranienne, il a fini par bénéficier, dans le Liban-Sud et dans d'autres régions, du prestige que lui valait ce combat contre l'armée d'occupation israélienne d'autant que les répliques de Tshal touchaient fréquemment la population civile et les infrastructures du pays, comme en 1993, 1996, 1999 et en février 2000. A noter qu'aucune position syrienne n'a été visée ou touchée lors de ces attaques et que jamais l'armée syrienne n'a tiré un coup de feu contre les avions israéliens alors que la Syrie est, soit-disant, liée au Liban par un « accord de sécurité et de défense ».

L'entretien de la tension dans cette bande de territoire libanais de 850 Km² occupée par l'Etat Hébreu, a permis à la Syrie de faire comprendre à Israël qu'il ne pourrait y avoir de sécurité sans un accord global qui impliquerait une évacuation conjointe du Golan et du Sud-Liban. Elle a eu aussi l'avantage d'offrir au président syrien – surtout depuis 1991 – un justificatif majeur pour maintenir ses 35000 soldats au Liban, et ainsi le digérer avec le temps sans oublier le prestige que pouvait tirer une Syrie, en quête de « leadership » régional, de son statut de dernier pays arabe dressé face à Israël.

En stratège patient, habile et prudent, Hafez El-Assad s'est arrangé pour que les flambées de violence dans cette région ne débouchent jamais sur un conflit local généralisé impliquant les

troupes syriennes.

En 1993, suite à l'opération « règlement de comptes » lancée par le premier ministre Israélien de l'époque, Itzhak Rabin, un accord fut conclu avec l'entremise des Etats-Unis sur la base d'un engagement verbal des deux parties (Hezbollah et Israël), consistant à épargner les populations civiles. Le Hezbollah pouvait continuer à harceler les soldats Israéliens dans la zone de sécurité qu'ils occupent depuis 1985.

L'accord tint tant bien que mal jusqu'au 11 avril 1996, lorsque Shimon Pérès, désireux de renforcer sa popularité avant l'élection, pour la première fois en Israël, du premier ministre au suffrage universel, lança l'opération " Raisins de la colère".

Les bombardements visèrent non seulement les régions traditionnelles, mais aussi, pour la première fois depuis 1982, la banlieue de Beyrouth. Il y eut au total 170 morts sans compter les dégâts matériels et les 400.000 personnes déplacées. Les arrangements, en vertu desquels la trêve fut alors conclue, ressemblaient en tous points à ceux de 1993. A cela près qu'ils avaient été cosignés par écrit et garantis par un comité de surveillance co-présidé par les Etats-Unis et la France, et incluant le Liban, Israël et la Syrie.

L'implication de la Syrie dans la solution du problème Libanais a été officiellement reconnue, puisque Damas avait été associé aux négociations et les Syriens inclus au sein du comité de surveillance.

Ayant réussi sa manœuvre, le président syrien restait néanmoins préoccupé par la progression des négociations israélo-palestiniennes qui risquaient de le marginaliser et, peut-être, compromettre la restitution du Golan.

2- Les stratégies israéliennes

Arrivé au pouvoir en Israël en mai 1997, Benyamin Netanyahu va proposer l'option "Liban d'abord », dont l'objectif était de dissocier le pays du Cèdre de la Syrie. En avril 1998, M. Netanyahu accepta la résolution 425 de l'ONU sur le retrait unilatéral des troupes Israéliennes du Liban mais réclama des négociations avec Beyrouth.

Peine perdue. La Syrie savait les autorités libanaises incapables de prendre quelque initiative que ce soit sans son aval fut-ce dans l'intérêt du pays. Au cours de cette phase difficile, M. Assad fera du 16 au 18 juillet 1998, sa seconde visite d'Etat en France en 22 ans, afin de sortir de son isolement.

Cette démarche, outre un rééquilibrage européen face à la super-puissance américaine jugée trop partielle, devait, en ranimant "l'amour déçu de la France pour la Syrie", essayer de détourner Paris de toute velléité de soutien à l'indépendance véritable du Liban en ce moment crucial.

L'élection d'Ehud Barak, le 17 mai 1999, va relancer vaille que vaille le processus de paix avec les palestiniens. Elle va aussi amener le nouveau gouvernement israélien à redéfinir sa stratégie concernant la zone de sécurité au sud-Liban qui ne sera plus jugée, par le Haut état major israélien, indispensable à la sécurité du Nord d'Israël. Les pertes subies par Tsahal, confrontée à un ennemi insaisissable et coriace, et la protestation des familles des jeunes soldats envoyés au Liban auront contribué à cette décision.

Ehud Barak fixera au 7 Juillet 2000 la date butoir de ce retrait unilatéral. D'autant que celui-ci

est considéré comme un moyen de pression sur la Syrie qui y perd le justificatif de son soutien aux opérations de Hezbollah et se retrouve ainsi mise devant ses responsabilités tout comme ses vassaux libanais. Le piège, déjà entrouvert par Benyamin Natanyahu lors de l'énoncé de l'option "Liban d'abord", se trouve là concrétisé. Il va amener le président Assad à réagir une fois de plus, afin de trouver le moyen d'échapper à tout risque de remise en cause de la présence de son armée au Liban du fait de l'évacuation Israélienne. La visite à Paris, le 7 Novembre 1999, de Bachar El-Assad, fils et « dauphin » du Président Syrien, notamment chargé du dossier libanais, n'a, dans ces conditions, rien de fortuit et procède de cette stratégie du pare-feu.

3- La Syrie réagit : la reprise des négociations israélo-syriennes

La proposition de relance par le président Clinton des pourparlers israélo-syriens, gelés depuis trois ans, sera saisie au bond par la Syrie malgré le scepticisme exprimé à ce sujet par Hubert Védrine, ministre français des Affaires étrangères, suite à ses entretiens avec les dirigeants syriens quelque temps auparavant lors de sa tournée au Proche-Orient du 11 au 13 novembre 1999. C'est dire la considération et la place accordées par la Syrie quant au rôle de la France.

S'abriter sous le parapluie d'une négociation chaperonnée par les Etats-Unis et qu'il essaiera de faire traîner en longueur, comme le confirme l'interruption des pourparlers qui auraient dû reprendre le 19 Janvier 2000, semble être la stratégie choisie par le dirigeant syrien.

En " grand Syrien ", le maître de Damas veut laisser une marque dans l'histoire, et les efforts consentis depuis plus de vingt ans pour reconstituer une partie de la "Grande Syrie" mythique, en englobant le Liban, ne peuvent être pris à la légère. Conscient qu'il est peut-être encore trop tôt pour être assuré de la survie de son œuvre, il préférera attendre plus ou moins longtemps - bien que son état de santé soit aujourd'hui un handicap majeur - en fonction des données locales et des assurances internationales qui lui sont et lui seront données par Israël et les Etats-Unis.

De fait, en dépit des apparences médiatiquement entretenues, la restitution du Golan – unanimement reconnu terre syrienne par la communauté internationale – pose moins de problèmes au dictateur syrien que la pérennité de sa tutelle sur un Liban encore "officiellement" souverain et qui n'a pas encore été suffisamment digéré par son puissant voisin.

Le pays du Cèdre procure à la Syrie de nombreux avantages : les hommes d'affaires syriens y trouvent souplesse et facilités d'un système libéral et les travailleurs, estimés à 1,5 million (pour 3.5 millions de Libanais) des emplois. Ces travailleurs sont en outre autant de soldats ou de miliciens mobilisables en cas de besoin et qui viendraient renforcer les forces militaires syriennes stationnées au Liban.

Quant à la production agricole et manufacturière syrienne, elle trouve dans l'Hinterland libanais un espace vital qu'elle inonde en raison de prix déifiant toute concurrence, contribuant à sinistrer la production libanaise dans ces deux secteurs et à créer un véritable phénomène de paupérisation qui pousse nombreux Libanais à l'émigration, vidant ainsi le pays de ses forces vives.

4- Israël entre cynisme et ambiguïté

Récemment, le journal israélien "Ha'aretz" a rapporté que le chef de la délégation Israélienne aux négociations de Washington et de Shepperdstown, Uri Saguy, avait, dans un mémoire publié par la Fondation James Baker, estimé qu'il était temps de reconnaître officiellement le

rôle de la Syrie au Liban.

Autre signe éhonté du marchandage, dont le Liban est l'objet et risque d'être la victime, la déclaration faite sur la chaîne L.C.I. –début janvier- par Elyahou Ben Elissar, ambassadeur d'Israël en France- qui estimait qu'Israël n'avait aucunement l'intention de s'ingérer dans les affaires libanaises et ne pouvait que reconnaître la réalité de la mainmise syrienne sur le pays du cèdre.

Le retrait israélien du sud-Liban ne fait plus débat en Israël à droite comme à gauche. La discussion se porte sur ses modalités.

Le Likoud prône une évacuation unilatérale sans poser le problème de restitution du Golan laissant ainsi la Syrie gérer les contradictions libanaises. De son côté, le premier ministre travailliste espère l'envisager dans le cadre d'un règlement global avec la Syrie, et parvenir ainsi à un troc : le Golan occupé depuis 1967 et annexé en 1981, contre la paix et une frontière sûre avec le Liban, dont le parrain syrien serait le garant. Option qui n'en est que plus cynique pour l'avenir du Liban.

Ce ne serait pas la première fois qu'Israël ferait preuve de machiavélisme à l'égard de son voisin du nord qui, pourtant, ne participa à aucun conflit israélo-arabe hormis celui de 1948.

Sans vouloir établir une liste exhaustive de la politique déstabilisatrice d'Israël depuis un demi-siècle, rappelons la levée de l'interdit imposé à la Syrie sur l'utilisation de son aviation dans le ciel libanais le 13 octobre 1990, jour de l'assaut des troupes syriennes sur le palais présidentiel de Baabda d'où le général Michel Aoun avait su mobiliser tant de libanais.

On ne peut qu'être troublé par l'entente tacite aux dépens du Liban, de ces deux nations ennemies, avec l'assentiment des Etats-Unis, qui semblent avoir toujours considéré le Liban comme objet de négociations et non comme sujet à part entière.

5- Le jeu risqué de Hafez El Assad

Ayant toujours plusieurs fers au feu, et nous ayant habitué à la voir jouer le rôle de « pompier pyromane », on est en droit de se demander si la Syrie n'est pas derrière la dernière vague de déstabilisation confessionnelle, du début du mois de janvier 2000 au nord-Liban (sous contrôle syrien), dans la région de Sir Dennyé, qui a opposé l'armée libanaise à des maquis intégristes, ainsi qu'à Tripoli, où plusieurs églises ont été l'objet d'attentats mineurs mais considérés comme significatifs.

L'objectif étant de démontrer à la communauté internationale la prétendue nécessité du maintien sous tutelle du Liban.

A noter que la Syrie a toujours attisé le feu en utilisant indirectement des groupuscules intégristes qui sont sous ses ordres quitte à les réprimander ensuite par l'entremise de formations libanaises pro-syriennes ou avec ses propres forces, et paraître ainsi aux yeux du monde comme « l'unique puissance » pouvant assurer la stabilité interne du Liban et sauvegarder la paix civile.

Certes, le jeu de Assad n'est pas sans risques. A jouer avec une habileté bien rôdée mais qui a fini par être décryptée par la plupart des analystes, Hafez El Assad peut aussi un jour y perdre gros, et voir l'oeuvre de sa vie et son régime s'effondrer.

La récente déclaration d'Ehud Barak sur l'irréversibilité du retrait de Tshal du sud-Liban d'ici juillet 2000, quitte à ce qu'aucun accord n'ait été trouvé préalablement avec Damas, ouvre la voie à deux scénarios : soit une escalade qui finirait par impliquer les troupes syriennes et

déboucherait sur un conflit régional que la Syrie n'est pas en mesure de soutenir avec succès, et qui pourrait avoir de graves conséquences sur la stabilité du régime du fait de la disparition de l'URSS et de son isolement relatif. ; soit des remous au Liban, où beaucoup de libanais espèrent à haute voix ou « mezza voce » le départ des troupes syriennes. Ils pourraient, pour peu qu'on les encourage et que l'on veuille les soutenir, ne plus se contenter de la résistance passive qu'ils ont adopté jusqu'à présent. D'autant que la Syrie n'aurait plus de « justification » au maintien de sa présence armée.

Enfin, il y a la situation économique syrienne qui est critique du fait de l'arrêt à moyen terme, de la rente pétrolière, si d'autres gisements ne sont pas trouvés, et d'un système bancaire embryonnaire. A quoi s'ajoute la lutte pour la succession à la tête de l'Etat, qui risque de se produire si Bachar El Assad se révélait incapable de maîtriser le processus, le moment venu.

6- La démission des autorités libanaises

La Syrie a imposé au Liban un discours stratégique bien défini : tout retrait israélien du Sud-Liban doit s'accompagner d'un retrait du Golan dans le cadre d'un accord régional global. Dans ce contexte, l'attitude officielle libanaise ne peut être assimilée qu'à de la haute trahison. Les dirigeants libanais ont en effet sciemment contribué au maintien de l'occupation israélienne du sud, en voulant faire passer les intérêts syriens avant ceux de leur propre pays. Leur panique récente face à la perspective d'évacuation du Liban-Sud par Israël est là pour en témoigner.

Cette politique irresponsable a déjà été observée lors du retrait de la milice de l'Armée du Liban-Sud de la localité de Jezzine. L'armée et les forces de sécurité libanaises n'ont pas reçu l'ordre de prendre le contrôle de la ville, exposant les habitants à l'incertitude. Le Liban voulait ainsi faire comprendre à Israël qu'en l'absence de règlement global, il ne garantirait pas la sécurité de la Galilée en cas de retrait unilatéral de Tshahal, amenant les Israéliens à ne chercher qu'à Damas une garantie de sécurité pour leur frontière nord.

Les autorités libanaises actuelles, de par leur attitude, se sont définitivement rendues coupables d'avoir bradé la souveraineté du pays en conférant à la Syrie le pouvoir de décider en leur lieu et place. Le Liban officiel accepte donc d'être l'objet de négociations entre ses deux voisins sans avoir son mot à dire alors que les Palestiniens, sans Etat constitué, ont décidé de prendre leur destin en main, s'affranchissant de toute tutelle pour négocier directement avec l'Etat d'Israël. Ainsi, les intérêts les plus essentiels du pays et de son peuple ne sont pas pris en compte et les scénarios les plus pessimistes sur le sort définitif du Liban peuvent aujourd'hui être envisagés.

D- Le rôle de la France

La France, amie traditionnelle du Liban de par l'histoire et les liens culturels, demeure le point d'appui essentiel des Libanais libres. Elle est aussi le seul pays en Occident où la cause du Liban est susceptible de mobiliser un certain potentiel de sympathie.

Le rôle majeur qu'elle a su jouer dans la promotion de la cause palestinienne en Occident, ses relations multiples y compris d'ordre stratégique avec les pays du Golfe, ses relations cordiales avec Israël, son droit de veto en tant que membre permanent du Conseil de sécurité de L'O.N.U., son ambition de continuer à jouer un rôle mondial et d'être reconnue comme le pays symbolisant la défense des libertés et des droits de l'homme, tous ces facteurs font qu'elle ne

devrait pas se confiner dans un rôle passif, un rôle d'observateur ou d'ambulancier. Il y va de son crédit, de l'idée qu'elle se fait encore d'elle-même et aussi de ses intérêts à long terme dans la région.

Alors que la francophonie subit un recul impressionnant, il est urgent qu'elle prenne conscience de l'ardente nécessité qu'il y a pour elle de défendre ce point d'appui qu'est le Liban où la francophonie et la francophilie demeurent encore pleines de vitalité à quoi il faut ajouter la qualité de la formation des Libanais et leur dynamisme bien connu. Elle ne pourra jamais trouver de ce fait, meilleur vecteur de pénétration dans la région pour sa culture, ses produits et ses services.

Paradoxalement, la diplomatie française appelle à une « paix juste et globale » et semble accepter « le lien de fait » existant entre les deux processus, libanais et syrien. Le président Chirac l'a personnellement déclaré lors de sa dernière visite au Liban, en appelant au règlement du problème syro-israélien pour que le Liban puisse retrouver sa pleine indépendance. Il l'a rappelé également lors de la visite d'Etat du président syrien à Paris en juillet 1998.

En tant que signataire de la Charte universelle des droits de l'Homme, et membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, il est du devoir de la France de refuser l'application d'une politique reconnaissant la prééminence de la force sur le droit. Devoir qu'elle occulte en « oubliant » d'évoquer la résolution 520, votée le 17 septembre 1983 au Conseil de Sécurité, demandant le retrait de toutes les armées étrangères du Liban, et en insistant sur la 425 qui ne vise que les forces israéliennes. Serait-ce par crainte de frustrer la Syrie ou par simple calcul d'intérêt que lui fait miroiter une reconnaissance syrienne pour un regain d'influence en Moyen-Orient?

Hormis qu'elle risque d'être déçue, et c'est là un euphémisme, nous, patriotes libanais et amis de toujours, nous ne pouvons y croire.

E- Solutions

L'enjeu est de taille. Avec le retrait prochain de Tsahal du Liban, une chance historique paraît à portée de mains pour que le Liban retrouve sa pleine indépendance et sa totale souveraineté.

Plusieurs menaces doivent être cependant écartées pour qu'une fois de plus nos espoirs ne soient pas déçus.

Tout d'abord, il faut éviter le déchainement d'un cycle de violence entre la milice du Hezbollah et celle de l'Armée du Liban-Sud (A.L.S.) au lendemain du retrait de Tsahal. Il faut cependant être conscient que la Syrie fera tout pour entretenir cette tension et provoquer des accrochages violents, ou même des massacres, afin de démontrer que les Libanais sont incapables de s'entendre et que sa présence "pacificatrice" est indispensable.

C'est pourquoi, qu'il est urgent que le dispositif onusien soit prêt le plus rapidement possible afin de combler le vide que laissera le retrait israélien (qui a d'ailleurs commencé) et d'empêcher un embrasement local. Les expériences du passé nous font néanmoins craindre, qu'une fois de plus, la lenteur de réaction de l'ONU ne vienne confirmer ce scénario catastrophe ; d'où l'impérieuse nécessité de voir la France piloter activement la mise en place du dispositif envisagé.

Cependant, s'il est de la responsabilité de l'Etat libanais aidé par les forces d'une FINUL

renforcée, d'assurer la sécurité et de garantir la paix dans cette zone, il ne faudrait pas que ce déploiement aboutisse à geler la situation, à l'exemple de celle qui prévaut à Chypre depuis 1973, permettant ainsi à la Syrie de se maintenir dans le reste du Liban, et de poursuivre son processus de syrianisation du pays.

Autre menace à envisager, la réactivation par la Syrie de la "carte palestinienne" au Liban. Ainsi, la Syrie essayera de raviver le "Front du refus palestinien" (conglomérat d'organisations palestiniennes contrôlées par Damas, qui ont rejeté le processus de négociations entamé par Yasser Arafat avec Israël).

Les dernières rencontres entre Bachar El Assad et les responsables de ce front sont significatives. Les déclarations des responsables de ces groupes palestiniens dissidents de l'OLP sont alarmantes.

En effet, la Syrie chercherait à remplacer "la résistance libanaise" dans le sud par "la résistance palestinienne pro-syrienne" profitant du fait que les réfugiés palestiniens n'aient pas encore eu le droit de retour en Palestine. Par conséquent, leur combat serait légitime et remplacerait ainsi "la légitimité" de la résistance du Hezbollah qui doit cesser, normalement et logiquement, tout acte militaire contre l'armée israélienne dès lors que cette dernière aurait quitté le sud en application de la résolution 425.

Or, le problème des réfugiés palestiniens doit trouver une issue dans le cadre des négociations bilatérales entre palestiniens et israéliens mais aussi lors des négociations multilatérales. Les pays arabes étant appelés à trouver une solution commune et solidaire à ce problème.

Dans ce contexte, et d'une façon plus générale, aucune solution ne peut outrepasser le Droit International. Ainsi, la seule solution possible pour empêcher la Syrie d'être la « garante » de n'importe quel accord de paix entre Israël et le Liban est de se référer aux résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU et de réaffirmer leur caractère indissociable.

Ces résolutions sont :

- La résolution 425 (votée en mars 1978) qui stipule le retrait de l'armée israélienne.
- La résolution 426 (votée en mars 1978) qui explique le mécanisme de ce retrait. En effet, seule l'armée libanaise aidée par les forces de l'ONU (FINUL) a le droit et le devoir d'assurer la sécurité sur les frontières entre le Liban et Israël.
- La résolution 520 (votée le 15 septembre 1982) qui réclame le retrait des armées étrangères du Liban. Le point 4 évoque le "strict respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'unité et de l'indépendance politique du Liban sous l'autorité unique et exclusive du gouvernement libanais, s'exerçant par l'intermédiaire de l'armée libanaise dans tout le Liban".

F- Conclusion

Il existe aujourd'hui deux « Liban » :

Le Liban de facto, celui qui regroupe "l'establishment" politique, économique ou religieux et qui œuvre au maintien de l'occupation syrienne. Que ce soit par idéologie politique ou par intérêt, ces responsables sont des collaborateurs usant du système et profitant de l'oppression militaire pour asseoir leur pouvoir et étendre leurs privilèges.

Puis il y a le Liban légitime, celui du retour aux libertés, au droit, au respect de la personne humaine, à la réelle coexistence comme modèle de société. Un Liban auquel aspire la majorité des citoyens libanais et pour lequel continuent de combattre de nombreux patriotes au nom

d'un idéal : retrouver un Liban libre, indépendant et souverain, loin de toute ingérence étrangère et vivant en paix avec tous ses voisins.

A l'heure où, peut-être, un règlement se profile, les décideurs internationaux sont confrontés à une double alternative; celle du choix entre l'exigence du Droit ou le cynisme de ce qu'ils croient être "la realpolitik". Entre la paix dans la stabilité et la promesse de lendemains sanglants.

A l'heure où se joue l'avenir - peut-être définitif -du Liban, les patriotes libanais se doivent d'être rassemblés et mobilisés. Dans cette période inquiétante, il est sain de repousser les illusions béates, il est salubre de pratiquer les vertus du pessimisme actif, celui de Thucydide ou de Machiavel. Mais il est tout aussi nécessaire de rejeter la forme de pessimisme qui pousse au fatalisme. Devant les menaces qui pointent à l'horizon, l'erreur serait de les considérer comme inéluctables.

L'Histoire n'est pas le domaine de la fatalité, mais celui de l'imprévu et de la volonté.

Alors que de part le monde une tendance à l'affirmation du droit semble s'imposer, il est inadmissible qu'au seuil du troisième millénaire, après l'émancipation de tant de peuples, le Liban si proche reste l'un des derniers pays du monde voué par tous à l'occupation et à l'annexion.

Paris, le 23 mai 2000
Rassemblement Pour le Liban